

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Permethrin (1%) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Dommages oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A
Cancérogénicité : Catégorie 1B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H350 Peut provoquer le cancer.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Des sensations cutanées peuvent survenir, comme des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne causent pas de lésions et sont de nature transitoire (max. 24 heures).

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium	Donnée non disponible	68955-20-4	15.96
Coconut Oil Diethanolamide	Amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl)	68603-42-9	4.9
Éthanol#	Alcool éthylique	64-17-5	4.56
Permethrine	m-phénoxybenzyle 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarbox-	52645-53-1	1.02

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 5544426-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/19/2020

	ylate		
Formaldéhyde	Méthyle al-déhyde	50-00-0	0.2

Substance à déclaration volontaire

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer le cancer.
Ce produit contient un pyréthroïde.
L'empoisonnement aux pyréthri-noïdes ne doit pas être confondue avec l'empoisonnement aux carbamates ou aux organophosphorés.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Combinaisons chlorées

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

gereux		Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes métalliques
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique	:	Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION
---------------------------	---	--

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 5544426-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/19/2020

- INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Produits explosifs
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Éthanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	1,000 ppm	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Permethrine	52645-53-1	TWA	80 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	800 µg/100 cm ²	Interne
Formaldéhyde	50-00-0	TWA	0.75 ppm 0.9 mg/m ³	CA AB OEL
		(c)	1 ppm 1.3 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	0.1 ppm	CA BC OEL
		STEL	0.3 ppm	CA BC OEL
		LECT	1 ppm	CA ON OEL
		C	1.5 ppm	CA ON OEL
		P	1.5 ppm	CA QC OEL
		TWA	0.1 ppm	ACGIH
		STEL	0.3 ppm	ACGIH

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Mesures d'ordre technique : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 7.3 - 7.7
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.025 - 1.035 g/cm ³
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 4,010 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-		

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

lares

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Coconut Oil Diethanolamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 10,470 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 116.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 15,800 mg/kg

Permethrine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 480 - 554 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Formaldéhyde:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 100 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë (Rat): 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: gaz
Méthode: Jugement d'expert

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 270 mg/kg

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Coconut Oil Diethanolamide:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Éthanol:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Permethrine:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Formaldéhyde:

Résultat	:	Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
Remarques	:	Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Des effets irréversibles aux yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Coconut Oil Diethanolamide:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Des effets irréversibles aux yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Éthanol:

Espèce	:	Lapin
--------	---	-------

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Permethrine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Formaldéhyde:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux
Remarques : Basé sur la corrosivité pour la peau.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif

Coconut Oil Diethanolamide:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Éthanol:

Type d'essai : Test de gonflement des oreilles chez la souris (MEST)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Résultat : négatif

Permethrine:

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Formaldéhyde:

Type d'essai	:	Test patch d'irritation répétés sur l'humain
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Les êtres humains
Résultat	:	positif

Évaluation : Possibilité ou évidence d'un haut degré de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif
-----------------------	---	---

Coconut Oil Diethanolamide:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif
-----------------------	---	---

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Éthanol:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif
-----------------------	---	---

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
----------------------	---	--

Permethrine:

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
- Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: positif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Résultat: négatif
- Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)
Espèce: Souris
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif
- Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif
- Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Formaldéhyde:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: positif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

mifère, in vitro
Résultat: positif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test Comet in vivo en milieu alcalin chez les mammifères
Espèce: Souris
Voie d'application: Inhalation
Résultat: positif

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Résultat(s) positif(s) découlant d'expérimentations in vivo de mutagénicité de cellules somatiques de mammifères.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Coconut Oil Diethanolamide:

Cancérogénicité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études chez des animaux

Permethrine:

Espèce : Rat
Résultat : négatif

Espèce : Souris
Résultat : négatif

Formaldéhyde:

Espèce : Rat
Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 28 Mois
Résultat : positif

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimentations sur des animaux

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Coconut Oil Diethanolamide:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Éthanol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Permethrine:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Formaldéhyde:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Formaldéhyde:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Toxicité à dose répétée

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 428 mg/kg
LOAEL	: 970 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

Coconut Oil Diethanolamide:

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 300 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 28 jours
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	: Rat
NOAEL	: 50 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 2 a

Éthanol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 1,730 mg/kg
LOAEL	: 3,200 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

Permethrine:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 0.2201 mg/l
Voie d'application	: Inhalation
Durée d'exposition	: 90 jours

Espèce	: Rat
NOAEL	: 175 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 5.2 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.8 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 34 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 0.204 mg/l Durée d'exposition: 7 jr Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les microorganismes	:	NOEC (Pseudomonas putida): 550 mg/l Durée d'exposition: 18 h

Coconut Oil Diethanolamide:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2.4 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.2 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.01 - 0.1 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (*Pseudomonas putida*): 830 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8

Éthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 14,200 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Ceriodaphnia dubia* (puce d'eau)): 5,012 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Chlorella vulgaris* (Algue d'eau douce)): 275 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (*Chlorella vulgaris* (Algue d'eau douce)): 11.5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Oryzias latipes* (médaka)): $\geq$ 79 mg/l
Durée d'exposition: 100 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 9.6 mg/l
Durée d'exposition: 9 jr

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Protozoa (Protozoaire)): 5,800 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Permethrine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 0.00079 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.0001 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): $>$ 1.13 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 0.0023 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Danio rerio* (poisson zèbre)): 0.00041 mg/l
Durée d'exposition: 35 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.0047 µg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Permethrin (1%) Formulation

Version 3.6	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 5544426-00012	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/19/2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Formaldéhyde:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Morone saxatilis (bar rayé)): 6.7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 5.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 4.89 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.04 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 19 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistence et dégradabilité

Composants:

Acide sulfurique, esters de mono-C16-18-alkyle, sels de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 77 %
Durée d'exposition: 30 jr
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Coconut Oil Diethanolamide:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 92.5 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

Éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 20 jr

Permethrine:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Formaldéhyde:

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 99 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301A de l'OCDE

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Coconut Oil Diethanolamide:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.75
Remarques: Calcul

Éthanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.35

Permethrine:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 570

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.67

Formaldéhyde:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.35
Remarques: Calcul

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

N.O.S.
(Permethrin (ISO))

Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Dangereux pour l'environnement	:	oui

IATA-DGR

UN/ID No.	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Permethrin (ISO))
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	964
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	964
Dangereux pour l'environnement	:	oui

Code IMDG

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin (ISO))
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Permethrine)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(Permethrine)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
DSL	: non établi(e)
IECSC	: non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	: Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / (c)	: plafond de la limite d'exposition professionnelle
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / C	: Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LECT	: Limite d'exposition à court terme (LECT)
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée
CA QC OEL / P	: Plafond

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans au-

Permethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
3.6	09/28/2024	5544426-00012	Date de la première parution: 03/19/2020

tres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TCI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 09/28/2024
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F